



**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE DEUX-MONTAGNES**

AVIS PUBLIC est donné par la présente que **jeudi le onzième (11^e) jour du mois de mai 2017 à 10 h** en la salle des délibérations de la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES, au Carrefour institutionnel régional de Saint-Eustache, 1, place de la Gare, à Saint-Eustache, les immeubles suivants seront vendus sans aucune garantie à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales, scolaires, intérêts et frais, plus les frais subséquemment encourus (à être déterminés), à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant 10 h jeudi le 11 mai 2017, à la soussignée, au 1, place de la Gare, bureau 301, à Saint-Eustache.

Sous réserve des dispositions du Code Municipal relatives à l'achat de tels immeubles par la municipalité, l'adjudicataire doit payer immédiatement le prix de son adjudication par chèque certifié ou argent comptant.

De plus, la personne qui se portera adjudicataire devra produire les documents suivants :

Dans le cas d'une personne physique :

- Un document attestant de la date de naissance.

Dans le cas d'une personne morale :

- Résolution indiquant le nom de la personne autorisée à se porter adjudicataire pour cette personne morale.

Pointe-Calumet

**LOTS 2 126 677
2 680 543**

Propriétaire inscrit: Daniel Lesage

Titres publiés: 19 470 886 et 18 760 890 Matricule : 6739-73-5657

Taxes municipales : 3,301.32 \$ Taxes scolaires : 172.05 \$

Frais à déterminer

Désignation :

Un immeuble situé en la municipalité de Pointe-Calumet, connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir :

a) du lot numéro DEUX MILLIONS CENT VINGT-SIX MILLE SIX CENT SOIXANTE-DIX-SEPT (2 126 677) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes ; et

b) du lot numéro DEUX MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT MILLE CINQ CENT QUARANTE-TROIS (2 680 543) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes.

Tel que le tout se trouve présentement.

LOT 2 127 643

Propriétaire inscrit: Hisham Khallaayoun

Titre publié: 15 957 253 Matricule : 6841-61-6174

Taxes municipales : 567.44 \$ Taxes scolaires : 13,16 \$

Frais à déterminer

Désignation :

Un immeuble situé en la municipalité de Pointe-Calumet, connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS CENT VINGT-SEPT MILLE SIX CENT QUARANTE-TROIS (2 127 643) du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes. Tel que le tout se trouve présentement.

FAIT à Saint-Eustache ce 28e jour du mois de février eux mille dix-sept.

Signé : Nicole Loiselle

Directrice générale et secrétaire-trésorière